



**CLUB NAUTIQUE
DE SAINTE-MAXIME**

Base Paul Bausset -21, Bd Jean Moulin
83120 Sainte-Maxime

Tél. : 04 94 96 07 80 / Fax : 04 94 49 28 92

E-mail : club-nautique-ste-maxime@orange.fr

www.club-nautique-sainte-maxime.fr

REGLEMENT POUR LE CHALLENGE INTER CLUBS 2018

PROGRAMME DES COURSES

Courses 1 et 2	20 et 21 janvier	Société Nautique de Saint-Tropez
Courses 3 et 4	10 et 11 février	Club Nautique de Saint-Raphaël
Courses 5 et 6	27 et 28 octobre	Club Nautique de Saint Maxime
Courses 7 et 8	24 et 25 novembre	Yacht Club International de Port Grimaud

Remise des prix le 14 décembre à Saint Maxime

Les courses annulées ne seront pas recourues. Il n'y aura donc pas de weekend de réserve.

REGLES APPLICABLES

- Les RIR (Règles d'Introduction à la Régate),
- L'avis de course,
- La fiche de course du club organisateur de la régata.

CLASSES ADMISES

Les classes sont définies pour l'année, pour les HN OSIRIS le groupe considéré est le groupe NET.

HN1	HN B + C + (D + E) =< 16.5 NET	Flamme JAUNE
HN2	HN (D + E) > 16.5 NET + F + G	Flamme MAUVE
HN3	HN R (toutes classes) + L	Flamme VERTE
IRC	Un seul groupe	Flamme NOIRE

Une autre classe pourra être invitée avec un classement séparé.

CLASSEMENT

Le classement s'effectuera sur le total des 8 courses.

Aucune course ne sera retirée pour le classement général en points.

Le classement se fera en temps sur temps pour toutes les classes.

Nombre de points = $101 * (\text{Nbre de partants} - \text{Rang} + 1) / (\text{Nbre de partants} + 1)$

RESULTATS

Après chaque course, le club organisateur devra envoyer les résultats au format HTML et le fichier de sauvegarde de la régata (WDZ) au Club Nautique de Sainte Maxime (club-nautique-ste-maxime@orange.fr)

Les équipiers de chaque bateau seront saisis lors de l'inscription « internet ».

Les éventuelles réclamations concernant des dommages seront jugées un jour suivant à convenir.

